

L'hebdo du lycée Senghor



Bulletin d'information n° 027
Lundi 28 avril au vendredi 2 mai 2025



Internet:

Ministère : www.education.gouv.fr

Rectorat: www.ac-normandie.fr



Mail:

Vie scolaire:
cpe.0271579v@ac-normandie.fr
lycée
ce.0271579v@ac-normandie.fr

Tel: 02.32.28.81.81

AGENDA

Lundi 28 avril
(Mairie) Inauguration plaque
commémorative des juifs déportés de
l'Eure

Mardi 29 avril
Course contre la faim

Mercredi 30 avril
T° Cinéma : tournage du film

Vendredi 2 mai
Midis de Senghor
« Homère aujourd'hui »

Lundi 5 mai
Ouverture phase définitive AFFELNET
(Intention d'orientation des élèves de
seconde **et réorientation des 1ere**)

Vendredi 9 mai
Lycée J d'Arc (Rouen)
Cordées de la réussite

Dimanche 11 mai
Départ du groupe projet théâtre pour
Eindhoven

Mardi 13 mai
TST2S : EHPAD « La Providence »
18H (le cadran) spé TH 1° et T°

Mercredi 14 mai
Epreuve de BTS

Consultez [ici](#) le padlet des élèves qui
sont revenus de mobilités....
Vous y verrez de très beaux témoi-
gnages...

La charte des voyages scolaires

Validée en conseil d'administration le 23 juin 2024, la charte des voyages scolaires pose le cadre complet de cette modalité pédagogique souvent utilisée au lycée.

Vous pourrez utilement en prendre connaissance en pièce jointe.

Vous « découvrirez » ainsi les principes et modalités de mise en œuvre, y compris sous l'angle financier.

Cette charte s'applique tout autant aux voyages de groupes/de classes qu'aux échanges ERASMUS+ et « Brigitte Sauzay ». Dans ces deux derniers cas, d'autres documents « contrat pédagogique » et « contrat financier » peuvent les compléter et sont signés à la fois par les parents de l'élève normand et le lycée Senghor mais aussi par le lycée partenaire et la « famille d'accueil ».

Une « foire aux questions » figure dans cette charte et répondra à la majorité de vos interrogations.

Bonne lecture !

ERASMUS+ les mobilités individuelles

Depuis l'année dernière, plus de 100 élèves ont bénéficié de ce dispositif de l'Union Européenne au lycée. Les élèves concernés sont majoritairement des élèves de seconde, de première et « rarement » de terminale.

L'an prochain une cinquantaine d'élèves pourront de nouveau bénéficier de cette opportunité.

Des entretiens se dérouleront (comme cette année) en septembre pour les « nouveaux » élèves de seconde. (actuels collégiens).

Si votre enfant (vous) souhaite(z) bénéficier de ce dispositif l'an prochain en première (par exception en terminale), des entretiens se dérouleront fin juin. (ne pas y participer ne permet plus de candidater en septembre)

Lors de cet entretien vous aurez l'occasion de nous parler de votre projet. Les décisions (en fonction des possibilités financières que nous auront) seront communiquées à l'ensemble des élèves fin septembre.

Pour mémoire... si vous « trouvez » vous-même un lycée Européen prêt à vous accueillir, la probabilité que nous vous disions « oui » est majeure...